AR-Préfecture
095-219503943-20230329-7-CC
Acte certifié éxécutoire
Réception par le Préfet : 29-03-2023
Publication le : 29-03-2023

REPUBLIQUE FRANCAISE

Département du Val d'Oise
Commune de Méry-sur-Oise

DECISION DU MAIRE N°2023/071

(prise en vertu de la délégation du conseil Municipal)

OBJET : Contrat de prestation "Film municipal 2023"

Le Maire de la Ville de Méry-sur-Oise,

Agissant en vertu de la délibération n°2020/49 du Conseil Municipal du 11 juin 2020 portant délégation de pouvoirs,

VU l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

CONSIDERANT que la Société Euromovie, située au 41 rue Santiago Soulas 95270 Asnières-sur-Oise, garantit la prestation d'un film municipal sur l'année 2023,

CONSIDERANT que la Ville de Méry-sur-Oise commande un film promotionnel de la Ville en 2023, exploitable sur tous les supports de communication de la Ville et diffusé lors des vœux de la Municipalité en janvier 2024,

DECIDE

Article 1 : De signer avec la société "Euromovie" un contrat de prestation pour un montant de 10 842 € TTC avec un acompte de 50% versé en début de prestation. Solde à 30 jours par virement administratif.

Article 2 : La dépense est prévue au budget Ville de l'année en cours.

Article 3 : Copie de la présente décision sera adressée à :

- Monsieur le Préfet du Val d'Oise,
- Monsieur le Trésorier de l'Isle Adam,
- La société "Euromovie"
- Le service Communication

Monsieur le Maire est chargé de l'application de la présente décision qui sera publiée et transmise en la forme légale.

Fait à MERY-SUR-OISE,
Le 28 mars 2023

MAIRIE DE MERY-SUR-OISE (VAL-D'OISE)

Le Maire,

Pierre-Edouard EON
Vice-président du Conseil départemental
du Val d'Oise

AR-Préfecture
095-219503943-20230329-7-CC
Acte certifié éxécutoire
Réception par le Préfet : 29-03-2023
Publication le : 29-03-2023

euromovie
création photo graphisme imprimerie web vidéo
41, rue Santiago Soulas • 95270 Asnières sur Oise • 01 34 09 32 42 • infos@euromovie.com • www.euromovie.com

CONTRAT DE PRESTATION VIDÉO

COMMANDITAIRE : Mairie de Méry-sur-Oise
Service Communication - 14 avenue Marcel Perrin - 95540 Méry-sur-Oise

OBJET : Film vidéo numérique HD sur la ville de Méry de 10'.
Thème 2023 : À définir

TOURNAGE : 19 tournages courts de 2 heures sur place, programmés de janvier à décembre 2023.

Réalisateur : Gilbert Glogowski
Directrice de production : Sandrine Kazimirowicz

FORMAT :
Format numérique Full HD (1920 x 1080)

MATERIEL DE TOURNAGE :
DSLR Canon EOS R5
Gamme de 7 objectifs Canon Série L (toutes focales de 12 à 200 mm)
Stabilisation Dji Ronin S2 Pro + Dji Ronin SC

LIVRAISON
Livraison finale pour les vœux du maire (Janvier 2024)

RÈGLEMENT - ACOMPTES (voir devis détaillé)
Virement admistratif à réception des factures émises en 2 tranches :
Tranche 1 : « Acompte » pour un montant de 5.421 euros TTC à régler à la commande
Tranche 2 : « Solde » pour un montant de euros 5.421 euros TTC à régler à la livraison

Fait à Asnières sur Oise, le 24/01/2023 en deux exemplaires

Pour la ville

Le Maire,

Pierre-Edouard EON
Vice-président du conseil départemental
du Val d'Oise

Pour Euromovie

EUROMOVIE
41, avenue Santiago Soulas
95270 ASNIERES SUR OISE
Tél : 01 34 09 32 42 - Fax : 01 34 09 32 73
SIRET 432 093 862 00014 - Code APE 5911B

AR-Préfecture
Acte certifié éxécutoire
095-219503943-20230329-7-CC
Réception par le Préfet : 29-03-2023
Publication le : 29-03-2023

Conditions Générales de Vente

Généralités :
Les présentes conditions générales de vente, concernent les relations contractuelles entre Euromovie et son client.
Toute commande du client, qui peut être une personne physique ou morale, professionnel ou particulier, implique l'adhésion pleine et entière, sans réserves aux présentes conditions générales de vente dont la société Euromovie se réserve le droit de modifier à tout moment. Euromovie se réserve le droit de refuser d'exécuter toute prestation sur des films qui comporteraient des scènes ou représentations violentes et/ou choquantes de quelque manière que ce soit. Dans le cas ou les vidéos ne seraient pas exploitables elles seraient renvoyées en port dû sans frais de visionnage. Si l'une des présentes conditions générales de vente se révélait être nulle au regard du droit applicable, elle serait réputée non écrite mais n'entrainerait pas la nullité des autres conditions. Euromovie se fait un devoir de modifier ces conditions générales à tout moment, en cas de modification rendue nécessaire par un texte légal, d'évolution technologique ou dès lors qu'il serait nécessaire d'y intégrer de nouveaux services pour ses clients. Euromovie est dispensé d'immatriculation en application de l'article L.123-1-1 du code de commerce.

Prestations et services :
Euromovie exécute pour sa clientèle des prestations de réalisation de films (entreprise, institutionnel, reportage, clip publicitaire, vidéo de formation, mariage, spectacle…), de tournage vidéo, et des prestations de montage et transfert vidéo et photos.

Engagement :
Euromovie accepte la commande dès réception du Bon de commande ou devis portant la mention « Bon pour accord », la date et la signature du client, accompagné de l'acompte si demandé. Le client est alors lié à Euromovie mais dispose cependant du délai de rétractation légal. Il dispose également à tout moment d'un droit d'accès et de rectification de ces données.

Euromovie s'engage à exécuter la prestation selon les indications du client, sous réserve d'impossibilité d'ordre technique et/ou physique (météo, santé, accident, etc ….)

Si Euromovie ne pouvait réaliser sa prestation, l'acompte serait intégralement rendu au client et aucune pénalité ne pourrait être réclamée par le client.
En contrepartie de la prestation commandée, Euromovie percevra le prix mentionné sur le devis ou facture.

Les dépassements de coûts entraînés par une modification du projet ou du calendrier initial demandée par le commanditaire, seront à la charge de celui-ci.

En cas de force majeure (tempête, incendie, grève, accident…) entraînant l'impossibilité d'achever la production du film, les sommes déjà versées à Euromovie ne seront pas remboursées.

Modalités de paiement :
Le paiement des produits commandés s'effectue par virement administratif, chèque bancaire ou virement bancaire. Compte tenu de la recrudescence de règlements frauduleux et chèques sans provision, les chèques seront remis à l'encaissement à la fin du droit de rétractation légal. Taux des pénalités exigibles à compter du jour suivant la date d'échéance en l'absence de paiement : Taux légal en vigueur des intérêts moratoires.

Livraison et délai :
Les livraisons sont faites aux risques et périls du client. La livraison aura lieu à l'adresse postale indiquée par le client. Euromovie décline toute responsabilité en cas de perte, vol ou dégradation du/des exemplaire(s) du vidéogramme dès lors qu'ils ont quitté ses lieux. Toute contestation doit être formulée auprès du transporteur dans un délai de trois (3) jours à compter de la livraison. Toutefois, Euromovie conserve une copie de chacune de ses réalisations pendant 30 jours, permettant en cas de perte ou dégradations lors de la livraison du colis de réaliser une copie, au tarif d'une copie de DVD en vigueur.

Les délais sont indiqués de bonne foi et à titre indicatif. Les dépassements de délai ne peuvent pas faire l'objet de dommages et intérêts, de retenus ni d'annulation des commandes en cours.

Droit à l'image :
Le client s'engage à informer ses figurants et/ou participants sur le fait qu'ils seront filmés sans qu'ils ne demandent de droit à l'image.
Si toutefois, certaines personnes ne souhaitaient absolument pas être filmées, le client s'engage à en informer au plus vite la société Euromovie.
Il est toutefois préférable de leur faire signer une autorisation afin que leur image puisse être utilisée dans le cadre du film et de sa diffusion sur tous supports. Pour les mineurs, l'autorisation doit être signée par les parents ou le représentant légal.

Conservation des rushes:
Les rushes et/ou photos seront gardés 4 mois après la livraison du projet. Durant ce délai, le client peut demander à Euromovie un devis pour la conservation des rushes sur la période de son choix.
Les rushes restent la propriété exclusive de Euromovie.
Sur demande du client, Euromovie peut céder l'utilisation des rushes moyennant des frais, dans les tarifs de l'année en cours.

Droit de reproduction :
La duplication ou réutilisation des images et des films hors du cadre et du délai préalablement défini entre le client et Euromovie est libre de droits.
Euromovie se donne le droit d'utiliser les images filmées lors de la prestation.
Euromovie se donne le droit de diffuser les films réalisés ou des extraits de films sur ses sites internet www.euromovie.com et, si besoin, via des plateformes vidéos.
En cas de refus de la part du client, ce dernier doit adresser un courrier recommandé avec accusé de réception à Euromovie motivant son refus de diffusion. La diffusion des images est seulement à but promotionnel, publicitaire et non lucratif.

Responsabilités et réclamations :
La responsabilité de Euromovie, en cas de perte ou de détérioration des supports qui lui sont confiés, est limitée au remboursement des supports vierges.
Pour toute remise de médias, le client aura pris le soin de réaliser une copie. Le client déclare expressément être propriétaire des droits d'auteur, de diffusion et de reproduction sur les médias ou, le cas échéant, avoir obtenu toute autorisation écrite nécessaire à la reproduction et diffusion de ces médias.

Toute réclamation se fera par courrier recommandé avec accusé de réception dans les sept jours calendaires.

Délai de rétractation :
Le client bénéficie d'un délai de sept (7) jours calendaires à compter de la date de signature du Bon de commande pour annuler sa commande. Toute annulation de commande devra se faire par courrier en recommandé avec accusé de réception, la date de première présentation de la LRAR devant s'inscrire dans le délai des sept (7) jours de réflexion. En cas d'exercice du droit de rétractation, Euromovie s'engage à rembourser au consommateur les sommes versées hors frais de port dans un délai maximum de trente (30) jours.

Litiges
Les litiges sont réglés au choix du demandeur par voie d'arbitrage ou devant le Tribunal compétent.

■ création ■ photo ■ graphisme ■ imprimerie ■ web ■ vidéo

01 34 09 32 42
41, rue Santiago Soulas • 95270 Asnières sur Oise • infos@euromovie.com • www.euromovie.com